

Image not found or type unknown



## Saisie sur salaire vieux de 15 ans

Par **Rital**, le **29/11/2014** à **09:09**

J'ai eu une saisie sur salaire en 2000 celle ci n'a pas pu être exécutée ayant déjà une saisie du trésor public, j'ai fini de payer le trésor public il y a un peu plus d'un an

Mais dernièrement le créancier a reçu le montant de ma part de la vente de l'appartement de ma mère décédée mais le montant de la créance n'a pas été modifié, il y a-t-il un moyen de stopper la saisie sachant que le montant ne doit être la même et afin de négocier avec le créancier ?

Merci de vos infos rapides devant agir rapidement